



ASSURANCES VOYAGE

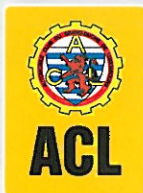
GO SAFE VOUS OFFRE DES GARANTIES UNIQUES

Un nombre illimité de voyages par an
Une couverture dans le monde entier

24 hrs sur 24 hrs
Voyages privés et business
Annulation "All Risks"

Pour tous renseignements :
Automobile Club du Luxembourg,
Rte de Longwy 54
L-8007 Bertrange
tél. 45 00 45-1

Ou à L'Européenne
tél: +32 (0)2 220 34 11
fax: +32 (0)2 218 77 62
travel@europeenne.be
www.europeenne.be

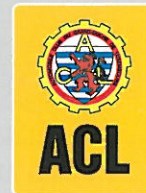


L'EUROPEENNE SA
Rue des Deux Eglises 14 - 1000 Bruxelles
Belgique

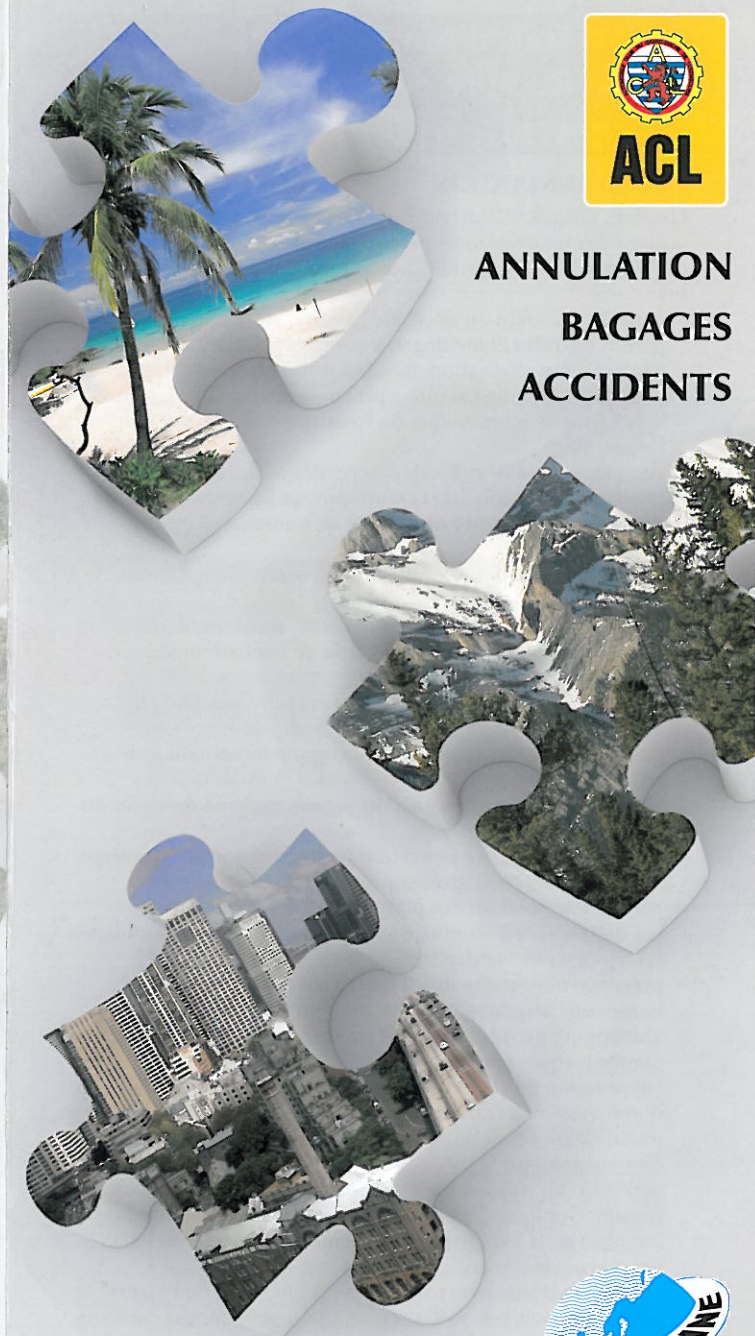
Entreprise agréée sous le code 0420
BCE 0403.269.382 RPM Bruxelles



POLICE ANNUELLE



ANNULATION
BAGAGES
ACCIDENTS



NOUS VEILLONS SUR VOUS



ASSURANCES VOYAGE

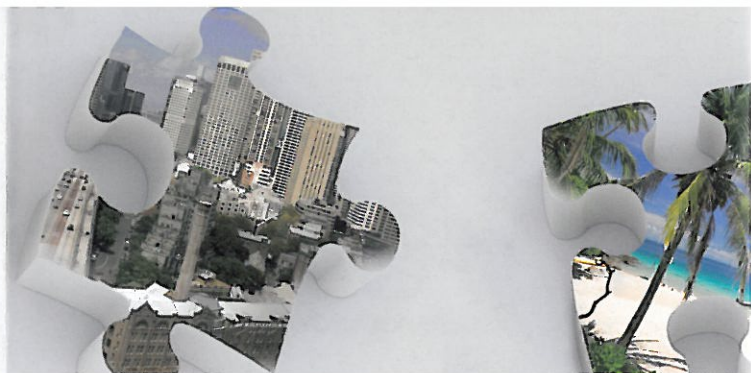
ACL • Frais d'Annulation et Rupture de Vacances

PRESTIGE

FRAIS D'ANNULATION

Garanti, jusqu'à € 2.500 ou € 10.000 par assuré, le remboursement des frais réclamés par l'organisateur du voyage en cas d'annulation ou de modification pour l'une des causes suivantes :

- maladie, accident ou décès de l'assuré, son conjoint ou un parent jusqu'au 2ème degré, y compris la belle-famille;
- décès ou hospitalisation dans le foyer de la famille d'accueil, auprès de laquelle l'assuré a prévu de passer ses vacances;
- licenciement économique de l'assuré ou de son conjoint par l'employeur;
- suppression des congés déjà accordés à l'assuré;
- présence obligatoire de l'assuré prévue au nouveau contrat de travail conclu pour une durée de minimum 3 mois ininterrompus;
- maladie, accident ou décès du remplaçant professionnel de l'assuré;
- indisponibilité pour cause de maladie, accident ou décès de la personne chargée de la garde de l'enfant mineur ou handicapé de l'assuré;
- dommages matériels importants aux biens immobiliers appartenant à l'assuré ou loués par celui-ci;
- présence obligatoire de l'assuré comme témoin ou juré devant le tribunal;
- la transplantation urgente d'un organe (comme donneur ou receveur);
- au cas où l'assuré ne peut subir les vaccinations nécessaires;
- complications de la grossesse;
- perte d'emploi d'un des parents d'un étudiant assuré;
- vol des papiers d'identité ou des billets de transport endéans les 5 jours avant le départ;
- présence obligatoire lors d'une procédure de divorce;
- home- ou carjacking endéans les 7 jours avant le départ;
- kidnapping ou disparition de l'assuré ou un membre de sa famille jusqu'au 2ème degré;
- suppression des congés pour un militaire de carrière en cas d'une mission à l'étranger;
- mutation professionnelle de l'assuré, nécessitant un déménagement;
- le refus d'un visa par les autorités du pays de destination;
- présence obligatoire lors du décès ou hospitalisation d'un membre de la famille jusqu'au 3ème degré endéans les 15 jours avant le départ;
- vol ou immobilisation totale du véhicule privé de l'assuré suite à un accident de la circulation ou un incendie endéans;
- retard au moment de l'embarquement prévu au contrat de voyage, au départ ou au cours d'une étape;
- grève sauvage au lieu du départ.



RUPTURE DE VACANCES

Si vous devez interrompre votre voyage, vous pourrez profiter avec cette garantie du remboursement des jours de vacances perdus ou vous recevrez un bon de valeur majoré de 10 % pour un autre voyage, à réserver dans l'année, auprès de la même agence, suite à :

- maladie, accident ou décès de l'assuré, un membre de sa famille jusqu'au 2ème degré ou un compagnon de voyage;
- décès ou hospitalisation dans la famille d'accueil où l'on séjourne;
- maladie, accident ou décès du remplaçant professionnel;
- maladie, accident ou décès de la personne gardant l'enfant mineur ou handicapé de l'assuré;
- dommages matériels importants aux biens immobiliers appartenant à l'assuré ou loués par celui-ci;
- convocation à titre de témoin ou juré d'un tribunal;
- adoption d'un enfant;
- convocation pour une transplantation d'organe (en tant que donneur ou receveur);
- complications de la grossesse;
- immobilisation du véhicule privé prévu pour le voyage;
- retard à l'embarquement.

ACL • Frais d'Annulation

All Risks

Avec la souscription de cette formule, vous bénéficiez non seulement de toutes les garanties de la formule **Frais d'Annulation et Rupture de Vacances PRESTIGE**, mais vous souscrivez également une garantie, qui vous permet d'annuler votre voyage pour presque **n'importe quelle raison** tangible ou vérifiable (p.ex. votre chien ou chat est malade ; le voisin est décédé ; un ouragan ravage votre destination aux Caraïbes ; enfin vous avez votre promotion si longtemps attendue....).

Dans ce cas nous remboursons 75% des frais d'annulation réclamés par l'organisateur ou le prestataire de services.

ACL • Assurance Bagages

Chaque fois que vous quittez votre domicile, vous êtes assuré pour un montant allant de € 1.250 jusqu'à € 5.000 par assuré, et ceci pour les risques suivants:

- dommages, vol et non-livraison par les transporteurs;
- vol dans la voiture pendant la journée;
- vol dans la chambre d'hôtel ou le lieu de séjour de vacances;
- dommages provoqués par un incendie, une explosion, les forces de la nature, ...;
- vol par agression;
- matériel de camping;
- bris de skis **jusqu'à € 250**;
- vol de skis ou snowboard **jusqu'à € 250**;
- détérioration, vol ou non-livraison des chaises roulantes **jusqu'à € 2.000**;
- nouvelle valise Samsonite® en cas de dégâts irréparables, de vol ou de non-livraison;
- achat d'articles de première nécessité en cas de livraison tardive des bagages à l'étranger **max. € 250**.

ACL • Accidents Corporels

Des capitaux assurés jusqu'à € 100.000 par assuré en cas de décès ou invalidité permanente suite à un accident survenu pendant un déplacement à l'étranger.

Capital décès doublé en cas d'accident mortel des deux parents.

Go Safe • Retard

En cas de retard à la destination finale à l'étranger, les indemnités forfaitaires suivantes sont payées :

Retard	Indemnité
2 heures	€ 50/personne
3 heures	€ 70/personne
4 heures	€ 85/personne
6 heures ou plus	€ 100/personne



La tranquillité assurée

ACL • Formules Combinées

Formule ACL . PRESTIGE

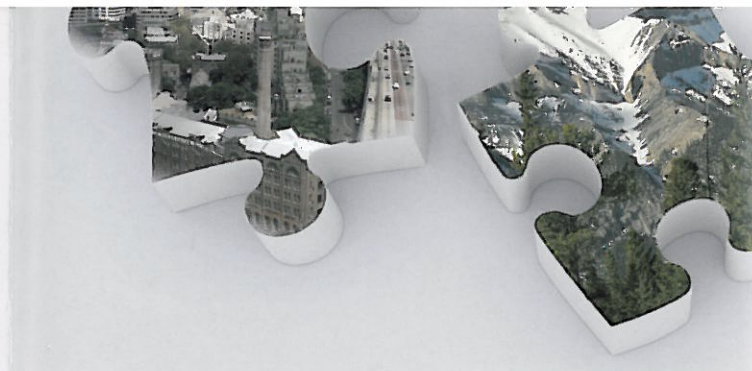
Cette formule prévoit les garanties et capitaux suivants :

Assurance Bagages :	€ 2.500/personne
Assurance Accidents Corporels :	€ 25.000/personne
Assurance Annulation Prestige :	€ 2.500/personne
	€ 12.500/famille
Assurance Rupture de Vacances :	€ 2.500/personne
	€ 12.500/famille
Assurance Retard	

Formule ACL . ALL RISKS

Cette formule prévoit les garanties et capitaux suivants :

Assurance Bagages :	€ 2.500/personne
Assurance Accidents Corporels :	€ 25.000/personne
Assurance Annulation Prestige :	€ 2.500/personne
	€ 12.500/famille
Assurance Rupture de Vacances :	€ 2.500/personne
	€ 12.500/famille
Assurance Annulation All Risks :	€ 2.500/personne
	€ 12.500/famille
Assurance Retard	



TARIF

ACL • Formules Combinées

	Prestige	All Risks
Individuelle	€ 195	€ 250
Familiale	€ 235	€ 300

TARIF

ACL • Frais d'Annulation et Rupture de vacances

Montant assuré	Formule	Annulation PRESTIGE	Annulation All Risks
€ 2.500/personne max. € 12.500/famille	Individuelle	€ 110	€ 190
	Familiale	€ 190	€ 275
tot € 10.000/personne max. € 50.000/famille	Individuelle	€ 340	€ 580
	Familiale	€ 610	€ 990

TARIFS

ACL • Assurance Bagages

Montant assuré	Prime par personne
€ 1.250 par personne	€ 90
€ 2.500 par personne	€ 180
€ 3.750 par personne	€ 270
€ 5.000 par personne	€ 360

TARIFS

ACL • Accidents Corporels

Montant assuré	Prime par personne
€ 12.500 par personne	€ 35
€ 25.000 par personne	€ 70
€ 50.000 par personne	€ 140
€ 75.000 par personne	€ 210
€ 100.000 par personne	€ 280

Ceci n'est qu'un **aperçu** des conditions et montants assurés. Pour l'interprétation des conditions et garanties, uniquement le texte intégral des conditions d'assurance sera d'application. Ce dernier est à votre disposition auprès d'ACL ou la Cie Européenne.
Les clauses stipulées dans ce dépliant ainsi que les conditions détaillées sont valables à partir du 1er Août 2008.